

Le projet de loi présenté au Congrès américain visant la levée unilatérale de l'embargo sur les armes contre le gouvernement bosniaque continue à préoccuper le gouvernement. En effet, si le Congrès adopte ce projet ce printemps et l'administration n'y met pas son veto, il en résulterait une escalade du conflit, la fin de la mission humanitaire de l'ONU et le retrait d'un grand nombre des casques bleus, y compris ceux du Canada et de nos alliés clés.

La planification militaire pour un retrait éventuel des casques bleus se poursuit à l'ONU et à l'OTAN [Organisation du Traité de l'Atlantique Nord]. Il est possible que nos troupes auront à se retirer sous des conditions difficiles, particulièrement si leur départ est dû à une reprise des hostilités.

Dans ce contexte, le Cabinet discutera plus tard ce mois-ci du futur de la contribution canadienne au maintien de la paix en ex-Yougoslavie. Nos options dépendront de l'évolution de la situation politique et militaire sur le terrain.

Entre-temps nous garderons des contacts étroits avec l'ONU, le groupe de contact, nos alliés et les autres pays contributeurs principaux de troupes.

HAÏTI

Lors de ma comparution devant vous l'année dernière, je vous ai fait part de ma détermination, ainsi que celle du gouvernement, à permettre le retour du Président Jean-Bertrand Aristide à son poste légitime. Depuis le début de la crise, le Canada a été un des principaux acteurs dans ce dossier. Maintenant que le retour du Président Aristide est chose faite, le Canada continuera à aider Haïti à se doter des éléments indispensables au bon fonctionnement d'un état de droit.

Nous sommes reconnaissants du rôle joué par les Forces américaines dans la première phase du retour à l'ordre constitutionnel en Haïti. Ce rôle va prendre fin le 31 mars, et le Canada est prêt à s'acquitter de ses engagements en participant d'une manière substantielle à la Mission des Nations Unies [MINUHA]. Le contingent de police civil de la MINUHA sera dirigé par un officier supérieur de la Gendarmerie royale du Canada [GRC]. Un officier des forces canadiennes sera l'officier d'état-major principal du contingent militaire. C'est un des dossiers les plus importants de mon ministère et je le suis personnellement de très près.

Les résultats obtenus par la présence de troupes et de policiers étrangers depuis le retour du président Aristide ont dépassé nos attentes. La violence, surtout à caractère politique, a presque complètement cessé et, en général, les Haïtiens n'ont plus peur de dire ce qu'ils pensent ou de vaquer à leurs occupations